

DEPARTEMENT

République Française

de la

CONSEIL MUNICIPAL

LOZÈRE

PONT DE MONTVERT – SUD MONT LOZÈRE

**Nombre de membres
en exercice:** 19

Séance du lundi

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze mars l'assemblée régulièrement convoqué le 04 mars 2022, s'est réunie sous la présidence de Stéphane MAURIN

Présents : 16

Sont présents: Catherine BLACLARD, Lucie BONICEL, Matthias CORNEVAUX, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Thibaud MALGOUYRES, Stéphane MAURIN, Gilles MERCIER, Fabienne PUCHERAL MOLINES, Olivier MALACHANNE, Clara ARBOUSSET, Julie DELES, Guillaume HARVOIS, Mathieu PUCHERAL, Michèle BUISSON,

Votants: 16

Excusés: Florence BOISSIER, Daniel MOLINES, Sophie BOISSIER

Secrétaire de séance: Michèle BUISSON

Adoption du dernier CRCM : les conseillers approuvent le compte rendu du conseil du 14 février 2022 à l'unanimité des membres présents. Il faut modifier le fait que Guillaume était présent en visio et non excusé.

Le conseil commence par un retour sur l'épisode neigeux exceptionnel de ce week-end. La neige est tombée en abondance, très lourde elle a occasionné des dégâts sur les réseaux télécom et électriques.

Pour autant les services techniques ont effectué un travail de grande qualité et nous n'avons à déplorer aucune casse matérielle.

Budget

Michèle BUISSON présente au conseil les grandes masses du budget 2021. Nous avons réalisé des dépenses à la hauteur de 1 303 794.56 € et des recettes à la hauteur de 1 486 096.36 € en fonctionnement sur le budget principal. Soit un excédent de 182 301.80 €.

En investissement, nous avons enfin réussi à toucher les subventions de l'Etat pour le camping ce qui nous permet de clôturer avec un excédent de 81 000 €.

Au niveau du budget de l'Eau, bilan 2021 : dépenses d'exploitation du budget de l'Eau : 174 650.83 € dépense, auquel il faut ajouter un déficit reporté de 95 462.87, pour un total de 270 113.70 €. Au niveau des recettes de la section d'exploitation, elles s'élèvent à 196 435.52 €.

En termes d'investissement, le budget est clôturé avec un excédent de 69 163.40 €

En ce qui concerne l'investissement 2022, beaucoup de projets sont prévus pour les années à venir. Les premières estimations font apparaître plus de 2 350 000 € d'investissement. Tout ne pourra pas être fait, il faudra réaliser des arbitrages et être vigilants sur la programmation des travaux. Le budget sera voté lors du prochain conseil.

Délibérations

- **Maison Rampon** : Suite au débat mené lors du conseil précédent, monsieur le maire propose au conseil d'acheter la maison Rampon. Ce bien, propriété de monsieur Paul Chapelle, comprend deux parcelles, la D 847 (92m²) et la D845 (56m²). Monsieur Chapelle souhaite vendre au prix de 20 000 € en échange de l'engagement de la commune à préserver cette maison et valoriser à travers elle l'héritage camisard. Monsieur le Maire propose au conseil de réaliser cet achat pour les raisons suivantes :
 - sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine de la commune. Les maisons camisardes sont très rares, une seule autre maison est identifiée comme telle dans la région.
 - Installer des associations œuvrant pour le développement du territoire autour de son histoire pourrait être une piste
 - La maison est dans un état qui ne nécessite pas de travaux urgents.

Le Conseil se prononce pour cet achat à la majorité :

0 contre, 1 abstention et 15 voix pour

- **Maison Anastasy** : Les propriétaires souhaitent vendre leur maison de Masméjean, construite en 2003. Il s'agit de deux parcelles, la A305 (731m²) et la A307 (1502 m²). Sur cette dernière parcelle se trouve une maison en très bon état qui serait vendue meublée et toute équipée pour un prix de 160 000 €
Il serait possible de réaliser un emprunt pour couvrir cet achat, emprunt qui serait remboursé par les loyers de la mise en location de la maison.
Il faudra cependant veiller à améliorer le système de chauffage et garder en tête que l'accès est compliqué.
Le conseil se prononce pour l'achat de cette maison à l'unanimité.
- **Programme voirie** : Il faut choisir quels sont les chantiers qui seront effectués au programme voirie 2022. Cependant, les prix des revêtements ont beaucoup augmenté en raison de la hausse des prix du pétrole. Ont été chiffrés les chantiers suivants : Garages communaux (l'accès), Montgros, VC Grandchamp, le pré platon, le merlet, le départ stevenson à Rieumals, du bicouche à Finialettes, du bicouche à l'Aubaret, le Masmin, la voie du Tronc, de l'enrobé et un mur au Villaret de Grizac.
Monsieur Folcher propose en tranche ferme : le Merlet, le départ du Stevenson à Rieumal, Finialettes, une partie du chantier l'Aubaret, le Masmin, le Villaret.
En tranche conditionnelle : une partie de la voie du tronc (200m), et un bout de la VC de Montgros (350m)
Le conseil décide de retenir ces projets.

Point sur les travaux

- Racoules : plusieurs projets en cours, les travaux ont commencé sur un terrain, deux autres sont vendus ou presque. Il faut les viabiliser. Réunion sur place avec des techniciens de la Fibre et d'Orange. Alain Molines devrait faire un devis pour les réseaux communaux.
- Racoules : chiffrage de l'enfouissement des réseaux secs depuis l'entrée jusqu'à la fontaine. On attend l'estimation.
- Borne de rechargement pour les voitures : le SDEE est en train de revoir toute sa flotte de bornes, de manière à en installer des plus performantes et d'en doubler le nombre. Nous avons demandé à faire partie de ce programme.
- Accès du Tarn sous l'hôtel des Cévennes, nous attendons un devis d'Yves Molines.
- L'entreprise Rouviere devrait faire avant fin mars les aqueducs sur la VC1
- L'élagage des arbres de Plaisance, du Temple et du Ron du Chastel sera fait dans les semaines à venir.
- Pré Platon : réunion demain pour la fibre et l'éclairage public
- Rue des jardins : elle sera fermée les 15-16-17 mars
- Peyreguy : la fibre et l'électricité seront amenés et la VC de la Brousse sera fermée quelques jours à cette occasion.
- Abris de l'enclos des ânes, un abri sera installé pour stocker le foin et le grain à la place de la Geôle.
- Les vélos de la Comcom sont arrivés ! Une communication sera effectuée pour indiquer la démarche de leur utilisation en temps voulu. Leur location devrait être possible à partir de la mi-mai.
- PPRI : la zone inondable va être étendue sur décision de l'Etat. Cela implique que l'atelier de boucherie, les maisons du Chambon, tout le quai... seront compris dans la zone. Une enquête d'utilité publique aura lieu.
- Cette année les compteurs d'eau seront relevés par Veolia en juillet août.
- Bientôt les travaux de la fibre sur l'hermet, le villaret, grizac, le cros, salariais.
- Dalles pour les conteneurs poubelles du city et du camping. 2300 € à charge de la commune et 70 % de subvention par le SDEE

Informations et débats divers :

Clôtures sur les chemins ruraux

Monsieur MALGOUYRES souhaite alerter le conseil sur l'habitude qu'ont prises certains agriculteurs de clôturer des chemins ruraux, les rendant ainsi inaccessibles à la circulation.

Accueil d'orphelins ukrainiens :

Il s'agissait principalement des enfants issus d'orphelinats ukrainiens, ou d'enfants déposés à la frontière et pris en charge. Nous avons eu la possibilité d'accueillir des enfants qui étaient dans un orphelinat qui a été bombardé. On a pressenti comme lieu d'accueil la colonie de Finiels avec l'accord des propriétaires mais il y avait des problèmes de conformité des bâtiments. Des entrepreneurs sont en train de chiffrer la remise aux normes. 30 enfants entre 7 et 14 ans auraient pu être accueillis à la colonie et scolarisés au Pont, Vialas et le Bleynard.

Cependant, le ministère de l'intérieur a stoppé le processus et le Département attend les retours du ministère pour savoir si la situation peut être débloquée et le projet aboutir.. ou pas.

Point sur l'accueil d'une famille ukrainienne à Masméjean chez les Arboussets. Les enfants seront scolarisés dès que possible.

Intervention de monsieur Djalmit sur le fait qu'il est intolérable humainement de recevoir certaines personnes mais d'en renvoyer d'autres à la frontière sous prétexte qu'ils ont une couleur de peau différente. Une motion sera déposée en ce sens au prochain conseil.

ABC

L'atlas de la biodiversité communale est en cours de rédaction, il faut maintenant définir un plan d'action. Pour ce faire il est prévu d'organiser une journée participative avec visites sur le terrain le matin et ateliers l'après midi. Cette journée sera le 9 avril 2022 et le conseil municipal dans son intégralité est vivement invité à participer.

Biens sans maîtres et Biens vacants

La SAFER a fourni un fichier qui liste des lots qui pourraient être vacants ou sans maîtres. Sur cette liste nous avons ciblé 20 lots qui intéressaient la mairie, 14 qui ne représentent pas d'intérêt pour nous et 24 qui restent encore à vérifier.

Une fois ce travail fait, nous confierons à la SAFER la liste des lots que nous souhaitons soumettre à la procédure de réintégration des biens sans maîtres ou vacants dans le domaine privé de la commune.

Le projet Fontchaldette

Il s'agit du projet de création d'un lotissement. Nous avons eu deux rdv, l'un avec Lozère habitation, l'autre avec Polygone. Les deux sont des bailleurs sociaux. Le but était de poser les jalons et de présenter aux bailleurs les esquisses faites par le CAUE.

La rencontre avec Polygone a été plus satisfaisante, notamment en termes d'intégration paysagère, de choix de matériaux et de vision de l'habitat moderne et adapté.

Recrutement municipal

Trois recrutements ont eu lieu début mars, Didier GIRARD en renfort de l'équipe technique, Jérôme DANCE sur le camping municipal et madame Doris DAMASCO en remplacement de Mireille MAZOYER qui part à la retraite ce printemps.

Copage

Le Copage est venu à la mairie pour une réunion sur les brûlages pastoraux, Florence et François étaient présents. Il va il y avoir un recrutement au sein de la CUMA qui va travailler avec le COPAGE pour cibler les zones à écobuer. Un travail est à faire en termes de communication.

Terrain multisport

On a reçu Philippe Blanchet de Cévennes évasion et une paysagiste du Parc pour valider le projet. La paysagiste va refaire un plan et Cévennes évasion va nous faire une proposition d'aménagement.

Salon de coiffure

La coiffeuse doit déménager pour permettre la réalisation des travaux de la nouvelle maison du Mont Lozère à l'horizon 2023.

On lui a proposé de s'installer dans le local qui était occupé par la Boustifly. C'est une proposition qui a plu et le déménagement va être fait dans l'année.

Communication

Julie MERCEY a fait trois propositions écrites à partir desquelles elle fera trois propositions graphiques qui feront l'objet de trois consultations (population, agents et conseillers municipaux), le conseil faisant le choix final. Les trois pistes graphiques devraient être proposées d'ici quinze jours.

Ecole :

Nom de l'école : Il y a eu une consultation pour que les parents et élèves fassent des propositions. Le dépouillement a eu lieu vendredi et rien n'est clairement ressorti. Peut-être que ce n'était pas le bon moment, ou pas assez ouvert. Une consultation plus large sera réalisée.

Repas à un euros, on va demander aux parents d'élèves de fournir leur quotient familial pour voir si on peut mettre en place le repas à 1 €. Les familles qui ne seraient pas éligibles n'auraient pas d'augmentation par rapport à leur participation actuelle.

Circuits court : Nous allons également essayer, avec le PETR de développer l'approvisionnement de la cantine en circuit court. Il y a un manque en termes de maraîchage mais nous espérons que cette démarche pourrait soutenir l'installation de nouveaux maraîchers sur le territoire.

Cérémonie du 19 mars samedi à 11h.

Organisation des élections présidentielles : Cette année les résultats seront transmis de manière dématérialisée car nous sommes candidats pour être commune test.

Horaire du conseil : Monsieur le maire propose d'avancer l'horaire du conseil. Les conseillers présents se prononcent majoritairement pour l'avancement de l'horaire dès le prochain conseil municipal. Un débat a lieu sur l'heure à laquelle pourrait être fixé le prochain conseil.

Prochain conseil à 19h30.

Repas avec les agents : Un repas sera organisé le 1^{er} juillet 2022 entre les élus, les agents et leur famille à partir de 18h. Nous allons essayer de faire cette fête dans la grande de Champlong du Bougès.

Fin du Conseil à 00h40